



Bulletin de souscription au capital

Société Coopérative d'Intérêt Collectif REGAIN

L'Habitat participatif est un projet collectif porté par une volonté d'habitants qui unissent leurs forces pour changer quelque chose à leur vie ou anticiper des évolutions à venir.

L'ambition de la SCIC Regain est de placer tous les acteurs nécessaires à l'émergence de ce type de projets autour d'une même table en posture de coopération pour favoriser l'émergence et la consolidation d'une filière de l'habitat participatif en PACA.

Pourquoi devenir sociétaire ?

Devenir sociétaire c'est acquérir des parts sociales de la SCIC Regain et ainsi participer au développement de la filière de l'habitat participatif en PACA :

- en étant informé des activités de l'habitat participatif
- en s'exprimant sur les orientations de la SCIC lors des Assemblées Générales et en désignant ses dirigeants réunis au sein du Collège Coopératif
- en s'investissant auprès d'autres acteurs dans un groupe de travail

Qui peut souscrire des parts sociales ?

Toute personne physique ou morale souhaitant agir et s'investir dans le développement de l'habitat participatif. Le sociétaire peut souscrire à tout moment autant de parts qu'il souhaite. Il a été défini un nombre de parts minimum en fonction des catégories de membres (voir tableau ci-dessous).

Comment fonctionne la coopérative ?

REGAIN est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif. Ce statut lui permet de réunir dans son sociétariat un grand nombre d'acteurs différents impliqués dans le mouvement de l'habitat participatif.

Les sociétaires sont répartis en 6 collèges rassemblant 8 catégories de membres :

Catégories de membres		Nb de parts	Collèges	Droits de vote en %	
	Salariés	20	Salariés	25%	
Mouvement Habitant	Animation territoriale	1	Animation territoriale	20%	45%
	Groupes-projet	1	Groupes-projet	15%	
	Intérêt citoyen	1	Intérêt citoyen	10%	
Mouvement Professionnel	Organisme HLM	50	Acteurs de la maîtrise d'ouvrage	20%	30%
	Collectivité	5 à 20			
	Autres acteurs professionnels	2	Acteurs professionnels	10%	
	Intérêt professionnel	1			

Le principe coopératif réside dans le mode de gouvernance : 1 sociétaire = 1 voix, indépendamment du nombre de parts sociales possédées. Le mécanisme des collèges pondère les voix exprimées par les sociétaires afin de garantir un équilibre dans le temps.

www.regain-hg.org

Contact : contact@regain-hg.org ou 04 91 00 32 91

Adresse : Regain, S/C REZO4, Maison des Métiers du Livre, 4 avenue de l'Observatoire, 04300 Forcalquier

Regain est une SCIC SAS à capital variable - RCS Manosque 517 918 157 – SIRET 517 918 157 00028



Bulletin de souscription au capital

Société Coopérative d'Intérêt Collectif REGAIN



1 - Je déclare vouloir devenir sociétaire de la Scic Regain

Je soussigné(e)

M^{me} M. Nom _____ Prénom _____

agissant à titre particulier

agissant en qualité de _____ de l'entreprise / association :

Raison sociale : _____ Statut juridique : _____

Adresse : _____

Code postal _____ Ville _____

N° de téléphone _____ courriel : _____

L'entrée de tout nouveau sociétaire est soumise à une procédure d'agrément prévue par les statuts de la Coopérative. Si votre demande est acceptée, vous intégrerez l'un des collèges définis par les statuts de la coopérative. Afin de nous aider à vous intégrer dans le bon collège, merci de nous indiquer la catégorie de membre à laquelle vous souhaitez être rattaché :

Mouvement habitant

- Association de promotion de l'HP 1 part*
- Groupe d'habitants / groupe-projet 1 part*
- Citoyen intéressé par l'HP 1 part*
- Salarié de Regain : 20 parts**

Mouvement professionnel

- Organisme HLM 50 parts*
- Collectivité territoriale 5 à 20 (barème)
- Autres structures professionnelles 2 parts*
- Intérêt professionnel individuel 1 part*

*Le nombre de parts est une recommandation minimum.

2 – Je verse mes parts

A ce titre, je souscris _____ parts sociales de 100 € pour un montant total de _____ €.

Je règle cette somme :

- par chèque bancaire à l'ordre de SCIC REGAIN que j'envoie à l'adresse ci-dessous.
- par virement bancaire en précisant le libellé « souscription SCIC ». IBAN : FR76 1131 5000 0108 0133 2610 990 / BIC : CEPAFRPP131

J'accepte d'être convoqué(e) aux assemblées par courrier électronique, que la coopérative ait recours à la transmission par voie électronique en lieu et place de l'envoi postal lors de l'exécution des formalités de convocation, d'envoi de documents d'informations et de vote à distance et plus généralement d'être destinataire d'informations et de communications de la part de ma coopérative. Les statuts peuvent vous être transmis par e-mail sur simple demande.

Pièces à joindre à ce bulletin : Copie de la pièce d'identité et justificatif de domicile pour une personne physique ou Statuts signés et avis de déclaration au JO pour une association ou statuts + extrait K-Bis pour une société.

3 – Je finalise ma souscription

BON POUR SOUSCRIPTION de _____ € (nombre en toute lettre)

Une attestation de parts sociales vous sera adressée accompagnée d'une copie de ce bulletin.

Fait le / / à

Signature du souscripteur

Pour la SCIC REGAIN

www.regain-hg.org

Contact : contact@regain-hg.org ou 04 91 00 32 91

Adresse : Regain, S/C REZO4, Maison des Métiers du Livre, 4 avenue de l'Observatoire, 04300 Forcalquier

Regain est une SCIC SAS à capital variable - RCS Manosque 517 918 157 – SIRET 517 918 157 00028